



APPEL AUX NÉGOCIATEURS DE LA COP 21

*L'appel qui suit a été lancé par des Cardinaux, des Patriarches et des Évêques du monde entier représentant les groupements continentaux des conférences épiscopales nationales. Cet appel demande aux négociateurs de la COP21 à Paris d'œuvrer à l'adoption d'un **accord sur le climat équitable, juridiquement contraignant et synonyme de véritable transformation.***

En tant que représentants de l'Église catholique des cinq continents, nous, Cardinaux, Patriarches et Évêques, réunis à l'invitation de la Secrétairerie d'État du Vatican et nous exprimant en notre nom et en celui des populations dont nous avons la charge, formons le vœu que les négociations de la COP21 à Paris déboucheront sur un accord équitable et juridiquement contraignant sur le climat. Nous formulons une proposition politique en dix points, fondée sur l'expérience des populations des cinq continents et faisant le lien entre le changement climatique et l'injustice sociale et l'exclusion sociale dont sont victimes nos concitoyens les plus pauvres et les plus vulnérables.

Changement climatique : défis et opportunités

Dans sa lettre encyclique, *Laudato Si'*, adressée « à chaque personne qui habite cette planète » (LS 3), le Pape François souligne que « *le changement climatique... constitue l'un des principaux défis actuels pour l'humanité* ». Le climat est un bien commun, partagé, de tous et pour tous (LS 23). L'environnement est un bien collectif, patrimoine de toute l'humanité, sous la responsabilité de tous (LS 95).

Aujourd'hui croyants et non croyants, nous sommes d'accord sur le fait que la terre est essentiellement un héritage commun, dont les fruits doivent bénéficier à tous. Pour les croyants cela devient une question de fidélité au Créateur, puisque Dieu a créé le monde pour tous. Par conséquent, toute approche écologique doit incorporer une perspective sociale qui prenne en compte les droits fondamentaux des plus défavorisés (LS 93).

La dramatique accélération du changement climatique constitue une problématique aux incidences mondiales, qui nous oblige à redéfinir le sens que nous accordons aux mots *croissance* et *progrès*. Cette problématique interpelle notre *mode de vie*, nous enjoint à trouver une solution consensuelle, compte tenu de son ampleur et de sa nature planétaire ; elle nous invite à tisser les liens d'une solidarité universelle, d'une solidarité à la fois « *intergénérationnelle* » et « *intra-générationnelle* ». (LS 13, 14, 162)

Le Pape décrit notre planète comme « *notre maison commune* », dont nous sommes les intendants: dans l'exercice de notre charge, nous devons sans cesse garder à l'esprit la dégradation humaine et sociale qui procède de la dégradation de

l'environnement. Nous préconisons une approche écologique intégrale, nous voulons que la justice sociale soit au centre de l'attention « *pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres* ». (LS 49).

Les pauvres doivent être associés au développement durable

Tout en déplorant les effets dramatiques de l'évolution rapide du climat sur le niveau des mers, les phénomènes météorologiques extrêmes, la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité, l'Église est aussi témoin des répercussions, généralement désastreuses, du changement climatique sur les communautés et les populations vulnérables. Le Pape François attire notre attention sur les conséquences irréparables d'un changement climatique sans frein pour de nombreux pays en développement de par le monde. Par ailleurs, dans son discours adressé à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, le Pape a déclaré que l'abus et la destruction de l'environnement sont aussi accompagnés d'un processus d'exclusion constant.¹

Des dirigeants courageux, en quête d'accords exécutoires

La construction et l'entretien d'une maison commune durable impliquent un leadership politique courageux et imaginatif. « *Il devient indispensable de créer un système normatif qui implique des limites infranchissables et assure la protection des écosystèmes* » (LS 53).

Il ressort de données scientifiques fiables que l'accélération du changement climatique serait la conséquence d'une activité humaine sans retenue, s'inscrivant dans une certaine vision du progrès et du développement et reposant exagérément sur l'usage des combustibles fossiles. Sensibles aux dégâts qu'elles provoquent, le Pape et les Évêques catholiques des cinq continents appellent à une réduction draconienne des émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz toxiques.

Nous nous joignons au Saint-Père en plaidant pour une percée majeure lors de la COP21 de Paris, pour atteindre un accord fédérateur, global et transformationnel, et basé sur les principes de solidarité, justice et participation.² Un accord qui fera passer le bien commun avant les intérêts nationaux. Un accord qui sera également exécutoire pour protéger notre maison commune et tous ses habitants.

Nous, Cardinaux, Patriarches et Évêques, lançons un appel à toutes et à tous et formulons dix propositions politiques précises. Nous appelons la COP21 à trouver un accord international qui limite l'augmentation de la température planétaire aux paramètres suggérés actuellement par la communauté scientifique mondiale pour éviter des conséquences climatiques désastreuses, surtout pour les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables. Nous reconnaissons que la responsabilité des nations est certes commune, mais aussi différenciée. Tous les pays ne sont pas au même stade de développement. Mais ils doivent impérativement agir ensemble, dans le cadre d'une entreprise commune.

¹ Discours du Saint Père, Siège des Nations unies, New York, le vendredi 25 septembre 2015.

² Discours de Sa Sainteté le Pape François aux Ministres de l'environnement de l'Union européenne, Cité du Vatican, le 16 septembre 2015

Nos dix appels :

1. Garder à l'esprit non seulement les dimensions technique mais aussi et surtout éthique et morale du changement climatique comme stipulé à l'article 3 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
2. Reconnaître que le climat et l'atmosphère sont des biens communs mondiaux qui appartiennent à tout le monde et sont destinés à tout le monde.
3. Adopter un accord mondial transformationnel et juridiquement contraignant qui s'appuie sur notre vision du monde, laquelle reconnaît la nécessité de vivre en harmonie avec la nature et de garantir la jouissance des droits humains pour tous, y compris ceux des populations autochtones, des femmes, des jeunes et des travailleurs.
4. Limiter fortement la hausse de la température planétaire et fixer un objectif pour la décarbonisation complète d'ici 2050, de manière à protéger des effets du changement climatique les familles qui sont en première ligne, notamment celles qui vivent dans les îles du Pacifique et sur les régions côtières :
 - Veiller à ce que le seuil de température soit inscrit dans un accord mondial juridiquement contraignant, assorti d'engagements et de mesures d'atténuation par tous les pays, lesquels reconnaissent leur responsabilité commune mais différenciée et leurs capacités respectives sur la base de l'équité, de leurs responsabilités historiques et du droit à un développement durable ;
 - Veiller à ce que les trajectoires d'émissions des gouvernements soient conformes à l'objectif de décarbonisation et imposer des revues périodiques des engagements et des ambitions, sur la base de l'équité et de données scientifiques. Pour être fructueuses, ces revues périodiques doivent être obligatoires.
5. Elaborer de nouveaux modèles de développement et de nouveaux modes de vie compatibles avec le climat ; s'atteler aux inégalités et sortir les gens de la pauvreté. L'idée centrale est de mettre un terme à l'ère des combustibles fossiles, de faire progressivement disparaître les émissions produites par les combustibles fossiles et d'offrir à tout un chacun l'accès à une énergie renouvelable, saine, fiable et à un prix abordable.
6. Assurer l'accès des populations à l'eau et à la terre pour avoir des systèmes alimentaires résilients et durables, qui donnent la priorité aux solutions trouvées par les personnes plutôt qu'au profit.
7. Garantir la participation et l'implication des populations les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus touchées, à tous les niveaux du processus décisionnel.

8. Veiller à ce que l'accord de 2015 enclenche une démarche d'adaptation qui réponde de manière adéquate aux besoins immédiats des communautés les plus vulnérables et qui consolide les alternatives locales.
9. Reconnaître que les besoins d'adaptation dépendent de la réussite des mesures d'atténuation qui sont prises. Il incombe aux responsables du changement climatique d'aider les plus vulnérables à s'adapter et à gérer les pertes et les préjudices et de partager la technologie et le savoir-faire nécessaires.
10. Établir des feuilles de routes précises indiquant comment les pays vont pouvoir tenir leurs engagements financiers additionnels, prévisibles et consistants, en trouvant un financement équilibré entre les mesures d'atténuation et les besoins d'adaptation.

Tout ceci appelle à une conscience et éducation écologique sérieuses (LS 202-215)

Prière pour la terre

Dieu d'amour, enseigne-nous à prendre soin de notre maison commune. Inspire nos chefs de gouvernement au moment où ils vont se réunir à Paris pour qu'ils entendent le cri de la terre et le cri des pauvres ; qu'ils soient unis de cœur et d'esprit en répondant de façon courageuse, en cherchant le bien commun et la protection de ce jardin magnifique que tu as créé pour nous, pour nos frères et sœurs, et pour les générations à venir. Amen

ÉVÊQUES SIGNATAIRES DE LA PRÉSENTE DÉCLARATION

**SON ÉMINENCE OSWALD CARDINAL
GRACIAS**

*Archevêque de Bombay, Inde
Président de la FABC (Asie)*

**SON ÉMINENCE RUBÉN CARDINAL SALAZAR
GOMEZ**

*Archevêque de Bogota,
Président du CELAM (Amérique latine)*

SON ÉMINENCE CARDINAL ERDO
*Archevêque d'Esztergom – Budapest
Président de la CCEE (Europe)*

SA GRÂCE GABRIEL MBILINGI
*Archevêque de Lubango, Angola
Président du SCEAM (Afrique)*

SON ÉMINENCE REINHARD CARDINAL MARX
*Archevêque de Munich, Allemagne,
Président de la COMECE (Europe)*

SA GRÂCE JOSEPH KURTZ
*Archevêque de Louisville,
Président de l'USCCB (USA)*

SA GRÂCE JOHN RIBAT

*Archevêque de Port Moresby,
Papouasie-Nouvelle-Guinée,
Président du FCBCO (Océanie)*

SON EXCÉLLENCE DAVID DOGLAS CROSBY

OMI
*Évêque de Hamilton, Canada
Président du CCCB-CECC (Canada)*

SA BÉATITUDE BÉCHARA BOUTROS RAI

*Patriarche Cardinal d'Antioche (Maronite)
Président du CPCO
(Conseil des Patriarches catholiques d'Orient)*



Rédigé en collaboration avec nos réseaux catholiques *CIDSE* et *Caritas Internationalis*, avec le parrainage du *Conseil Pontifical pour la Justice et la Paix*.